



Société de gymnastique, Complexe sportif du Val St Martin 44210 Pornic
Siège social : Maison des associations 4 rue de Lorraine 44210 Pornic
Adresse mail : optimist.gymnastique@gmail.com

DÉLÉGATION DE POUVOIR EN CAS D'URGENCE (à remplir même si vous êtes majeure (sauf « vaut pour mon enfant »))

Je soussigné (e) M. Mmedemeurant à.....
donne tous pouvoirs au responsable du Club l'Optimist de Pornic ou en son absence au responsable de l'entraînement pour prendre d'urgence toutes décisions de transport, d'hospitalisation ou d'intervention clinique, jugées indispensables et urgentes par le médecin contacté.

Ceci vaut pour mon enfant née le/...../.....

Mais seulement en cas d'impossibilité absolue de me joindre ou d'obtenir l'avis médical de notre médecin de famille.

Médecin traitant : Téléphone/...../...../...../ /

Adresse du médecin :

Code postal..... Ville

➔ En cas d'accident, le club s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides donc merci de bien vouloir indiquer vos numéros de téléphone et renseignements ci-dessous :

N° du père.....N° de la mère.....

Nom et N° autre personne susceptible de vous prévenir rapidement.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de la mutuelle :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Observations autres (traitement en cours, allergies, précautions particulières).....

En cas d'urgence, l'adhérent accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Fait à :le.....

Date et signature manuscrite obligatoires du licencié ou du représentant légal si mineur :

AUTORISATION D'UTILISATION, DE PUBLICATION ET DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIE

(à remplir même si vous êtes majeur sauf « représentant légal » et « de mon enfant »)

Je soussigné(e).....père/mère ou majeur (rayer la mention inutile) domicilié(e) à..... représentant légal de (nom et prénom du mineur)

Autorise N'autorise pas

Le club l'Optimist de Pornic, conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de « la propriété intellectuelle », à prendre et à utiliser les photographies, films et œuvres originaux de mon enfant, réalisés dans le cadre de la gymnastique, sous la responsabilité de l'entraîneur et à les publier éventuellement :

- sur le site internet de l'association et sur Facebook
- pour un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle

La personne responsable de l'enfant représenté ou l'adhérent majeur autorise que les paramètres de la photographie soient modifiés (modification de la taille, du cadrage, du montage) selon les besoins des supports utilisés, dans le respect de la dignité de la personne. À tout moment, vous pouvez demander que les photographies prises soient supprimées, floutées ou masquées. Cette demande doit être faite par écrit à la présidente de l'association. Par ailleurs, le club s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et se porte garant du traitement des documents utilisés.

Durée de la présente autorisation : pour la saison 2022-2023.

Zone géographique où l'usage est autorisé : non limité.

Contrepartie : la présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit.

Fait à :le.....

Date et signature manuscrite obligatoires du licencié ou du représentant légal si mineur :